

Abstract pour la journée du 2 mai 2007

Marie WIDMER

LA PLACE DES EPOUSES DES ROIS SELEUCIDES AU SEIN D'UN SYSTEME
MATRIMONIAL POLYGYNIQUE : DISCUSSION SUR LA REPUDIATION

Etudié depuis fort longtemps, le pouvoir séleucide a le plus souvent été compris comme exclusivement masculin. Si depuis peu les chercheurs s'attachent à intégrer l'élément féminin à leurs recherches, leur étude est pourtant souvent décontextualisée. Afin d'éclairer d'un jour nouveau le fonctionnement du royaume séleucide, je souhaite faire dialoguer l'ensemble des protagonistes du royaume. Je questionnerai donc le féminin dans sa relation au masculin, la reine face au roi, aux philoi et aux cités. C'est dans cette perspective holistique que je traiterai de la répudiation. Pour cette communication, j'analyserai le cas de Laodice III, l'épouse du roi Antiochos III, avant d'élargir mon propos à la répudiation chez les Séleucides.

L'absence de documents postérieurs à 193 av. J.-C. qui mentionnent la reine Laodice ainsi que le mariage d'Antiochos III avec une jeune fille d'un riche citoyen de Chalcis, ont poussé certains chercheurs à postuler la répudiation de la première épouse du roi séleucide. La généralisation de cette hypothèse en a fait une certitude. Il s'agira ici de réexaminer la question et de la confronter aux diverses influences présentes dans le royaume. Cette réflexion s'articulera autour de deux axes: quelles conséquences peuvent provoquer la répudiation d'une reine ? La répudiation ne reflète-t-elle pas notre conception du fonctionnement matrimonial ?